

AVIS PUBLIC



ORDONNANCE 1333-O.48

AVIS est par les présentes donné aux personnes intéressées que le conseil d'arrondissement a édicté à sa séance du 2 juillet 2019, l'ordonnance 1333-O.48, visant à modifier la signalisation routière visant à aménager une zone de stationnement pour personnes handicapées devant l'immeuble sis au 8017, avenue de Candes, et ce, en vertu du Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333, art. 5). Cette ordonnance entre en vigueur en date d'aujourd'hui et est disponible pour consultation à la mairie d'arrondissement située au 7701, boul. Louis-H.-La Fontaine, arrondissement d'Anjou, de 8 h 30 à 16 h 30.

Fait à Montréal, arrondissement d'Anjou, le 3 juillet 2019.

Nataliya Horokhovska
Secrétaire d'arrondissement substitut